



Municipalité de Saint-Ambroise
330, rue Gagnon Saint-Ambroise Québec G7P 2P9
www.st-ambroise.qc.ca Tél : 418-672-4765

Entre la ville et la campagne

Le 7 octobre 2014

M. Denis Lemelin
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa (Ontario)
K2P 1Y3

Monsieur,

Vous trouverez annexée à la présente une résolution de la Municipalité de Saint-Ambroise portant le numéro 2014-10-453, concernant un appui au Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP).

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.


Michel Perreault, CPA, CMA
Directeur général

MP/ct

P.j. Résolution 2014-10-453

C.c. M. Dany Morin, Député Saguenay Le Fjord
Mme Lisa Raitt, Ministre des transports
M. Brad Woodside, Fédération canadienne des municipalités



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD DU SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE**

Extrait du livre des procès verbaux de la Municipalité de Saint-Ambroise, tenant une session régulière le 6^e jour du mois d'octobre 2014 à 19 :30 heures, à l'Hôtel de Ville, 330, rue Gagnon, Saint-Ambroise.

Demande d'appui du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

Résolution 2014-10-453

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

PAR CES MOTIFS;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nathalie Girard

APPUYÉE PAR Mme Nicole Dufour

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

QUE la Municipalité de Saint-Ambroise transmette la présente résolution à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QUE la Municipalité de Saint-Ambroise demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

(SIGNÉ)

COPIE CERTIFIÉE

Michel Perreault, CPA, CMA
Directeur général

Dino Lapointe
Maire



Michel Perreault, CPA, CMA
Directeur général